

politique

# Cinq ans après leur élection les députés de Touraine font le bilan

À un peu moins de deux mois du premier tour des élections législatives, on fait le point sur le premier mandat des députés du département. Tous gardent le sentiment d'avoir été utiles.

Il y a cinq ans soufflait un vent de renouvellement dans les circonscriptions de Touraine. Au soir du 18 juin 2017, en Indre-et-Loire, les députés sortants sont tous, ou presque, battus par des députés soutenus par La République en marche. S'ils n'étaient pas forcément des inconnus, ils ont tout endossé le costume de député pour la première fois.

Philippe Chalumeau, 1<sup>er</sup> circonscription

« C'est un immense honneur d'être parlementaire », lance en préambule le député qui a pris ce mandat « à cœur ». Après cinq ans d'expérience, comment conçoit-il cette fonction ? « Le premier travail est de faire la loi, de l'améliorer et d'apporter les politiques publiques dans les territoires. »

« J'ai trouvé ça extraordinaire »

En 2017, il intègre la commission défense à l'Assemblée nationale avant que la crise Covid ne vienne tout chambouler et qu'il rejoigne la commission des affaires sociales. C'est là qu'il trouvera sa plus grande satisfaction en tant que député, en travaillant sur la création d'une nouvelle branche de la sécurité sociale : « J'ai trouvé ça extraordinaire. »

à savoir

Comment mesurer l'activité d'un député ? La présence en hémicycle ne suffit pas forcément à montrer qu'un parlementaire travaille. Les amendements sont un bon indicateur mais ils sont à prendre avec des pincettes. Ils ne sont pas forcément gage de qualité, et surtout, cela ne montre pas le temps passé en commission ou sur le terrain dans les circonscriptions.

Quel bilan pour les députés d'Indre-et-Loire ?



- Membre de la commission permanente des Affaires sociales
- Membre titulaire de la commission départementale de coopération intercommunale
- Vice président de la commission permanente des finances, économie générale et contrôle budgétaire
- Rapporteur spécial de la mission d'information sur les aménagements de la circulation et de stationnement routier
- Membre de la commission permanente du développement durable et aménagement du territoire
- Co-rapporteur de la mission d'information flash sur la nature en ville
- Membre de la commission permanente des affaires culturelles et éducation
- Membre du groupe de travail sur le développement durable dans la gestion et le fonctionnement de l'Assemblée nationale
- Membre titulaire du comité de suivi de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
- Membre de la commission permanente défense nationale et forces armées
- Présidente de la commission des affaires européennes
- Présidente de la mission d'information commune sur les opérations extérieures européennes

Source : nosdéputés.fr

Autres projets qui l'ont animé pendant ces cinq ans : le développement de la filière hydrogène dans le département, la loi de Programmation militaire ou encore l'épicerie solidaire itinérante, « un super projet, le fruit d'un an et demi de boulot ». Si de ces cinq années il ne retire « aucune frustration », un petit regret sur la fin de vie : « On n'a pas réussi à aller plus loin. »

Daniel Labaronne, 2<sup>e</sup> circonscription

Titulaire d'un doctorat en économie, c'est au sein de la commission des finances et de l'économie générale que Daniel Labaronne a pu mettre en œuvre ses compétences. Avec notamment la satisfaction d'avoir été « au cœur du réacteur » pendant la crise Covid et le vote des mesures de soutien et de relance à l'économie.

« Des débats de qualité »

L'un des moments les plus marquants de sa mandature fut quand, au cœur de l'épidémie de Covid, il était le représentant des députés La République en marche dans l'hémicycle : « Je portais seul la voix des 300 collègues. À moi tout seul, j'étais majoritaire. » Élu local avant de devenir parlementaire, il a retrouvé « cette satisfaction de penser les dispositifs nationaux et de les voir se mettre en application sur le terrain ». Daniel Labaronne garde le souvenir d'un hémicycle « avec des débats de qualité. Dans une forme de respect de ce que nous sommes les uns et les autres. »

Sophie Métadier, 3<sup>e</sup> circonscription

Contrairement aux autres députés, Sophie Métadier (UDD) est la seule à ne pas avoir effectué cinq années de mandat. La par-

lementaire a pris la suite de Sophie Auconnie, en juin 2021. « Ce qui m'a marqué, c'est le fonctionnement de l'Assemblée nationale. C'est une grosse machine. En commission, c'est passionnant. C'est certainement là où il y a le plus d'échanges », estime Sophie Métadier.

Un mandat qui passe à toute vitesse

Oui mais voilà, un an « c'est trop court ». La députée a tout de même pu participer à un certain nombre de lois, comme la loi 3DS sur la décentralisation des collectivités locales. Elle a aussi apprécié « le rôle de facilitateur de projet en accompagnant les entreprises, les associations ».

Fabienne Colboc, 4<sup>e</sup> circonscription

Pendant ces cinq années à l'Assemblée, Fabienne Colboc a es-

sayé d'être le plus possible sur le terrain. « J'ai vraiment souhaité avoir une proximité avec les citoyens et les élus, partager leur ressenti », explique Fabienne Colboc. Sans oublier le « service après ou avant vote ».

Se battre pour le territoire

Parmi ses actions qui lui tiennent le plus à cœur, « le fait que le territoire puisse bénéficier de dispositifs de l'État, comme Action cœur de ville à Chinon. Je me suis battue avec la préfète de l'époque pour que la ville y ait droit ». Cinq ans, « ça passe vite. Surtout avec toutes ces crises ». Et notamment le Covid qui, d'après la députée, a permis à la majorité « de se rendre compte de là où il y a des difficultés, comme l'hôpital public et l'école. »

Sabine Thillaye, 5<sup>e</sup> circonscription

Elle aussi élue pour la première fois, la députée MoDem a surtout été marquée par « la méconnaissance du rôle de député par les citoyens. On nous prête des rôles qu'on n'a pas. Il y a un mélange de responsabilités. »

Marqué par les crises, ce mandat a été « complexe. Il a montré des clivages dans notre société. Nous devons faire évoluer nos institutions et le mode électoral ». Présidente de la commission des affaires européennes de l'Assemblée, Sabine Thillaye a été fortement mobilisée pendant l'année de présidence française de l'Union européenne. Députée d'Indre-et-Loire ayant le moins déposé d'amendements, Sabine Thillaye se défend : « Il y a un gros travail en commission. Les amendements ne montrent pas tout le travail que l'on fait à côté. Je ne dépose pas des amendements pour des amendements. Je trouve cela contre productif. »

Pierre Veillé